



Direction de l'Environnement
 Province Sud
 M Le Directeur
 BP 3718
 98846 Nouméa CEDEX

Nouméa le 21 janvier 2013

Objet : Transmission de la fiche « incident » G-01-2013 concernant des dégâts occasionnés sur la rampe anti odeur sur le site de Gadji consécutifs au passage de la DTM FREDA

N/Réf. : 130121A APK/APK

Monsieur le Directeur,

Veillez trouver ci-joint, la fiche « incident » citée en objet et faisant suite à l'information transmise à vos services par courriel. Cet incident est à ce jour considéré comme clos et avec un impact non significatif.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur, nos cordiales salutations.

PROVINCE SUD Direction de l'environnement	ARRIVÉE LE 25 JAN. 2013							
	N°	2792						
Dir.	CM pub.	CM EDT	CM c/nd.	SAP	SPPR	SCB	SAPA	
AFPECTE								✓
COPIE								
OBSERVATIONS	 31/01 V.P. → B.S. → P.H.							

P.J. : Fiche incident G-01-2013

COPIE : SIGN

CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS

C.S.P

Rapport d'incident N° G-01-2013

En date du 03/01/2013

Nature :

Dégâts sur la rampe anti-odeur suite au passage de la DTM FREDA dans la nuit du 02 au 03 janvier 2013.

Actions :

- Arrêt de la rampe anti-odeur dès 6h00 le 03/01/2013.
- Dégagement des cages anti-envols tombés sur la rampe anti-odeur
- Appel de notre prestataire de service pour l'entretien de la rampe afin d'évaluer les dégâts et chiffrer la remise en état
- Isolement de la partie de la rampe hors service du reste de la rampe et du système d'alimentation en amont puis remise en fonctionnement de la partie amont de la rampe n'ayant pas subi de dégâts.
- Réparation et remise en service de la rampe le 14/01/2013

Causes et circonstances de l'incident :

Lors du passage de la DTM FREDA dans la nuit du 02 au 03 janvier 2013, quelques cages anti-envols disposées le long de la partie nord du casier B2 sont tombées en arrière sous la force des vents et ont cassés l'extension réalisée en 2012 de la rampe anti-odeur (sur une vingtaine de mètre). Voir photos page suivante.

Solutions envisagées pour éviter le renouvellement de l'incident

- Baisser les cages anti-envols pendant la préalerte (alerte jaune) et ne plus attendre l'alerte orange pour le faire comme prévu dans notre procédure anticyclonique interne.

Impact éventuel sur l'environnement :

- Aucun

CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS

C.S.P

